



Séance du jeudi 28 mars 2023 à 18h30

Date de convocation : vendredi 21 mars 2023

Ordre du jour :

- **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 09 mars 2023**
- **Extension vidéoprotection : demande de subvention FIPD – Année 2023**
- **Informations et questions diverses**

L'an deux mille vingt-trois, les vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain POMA, Maire.

Présents : M. POMA - Mme LHUILIER - Mme BLANCHETIÈRE - M. CHESNEAU - Mme SAINSON - M. DANGER - M. DUBOIS - Mme BRISSET - Mme COURTEAUX - M. COURTEAUX - Mme OUVRAT - Mme LATREILLE - Mme ASTIER-BOURBON – M. CRIBELIER - M. DUPRÉ

Absents excusés ayant donné procuration : M. VINCENT (L. LHUILIER) - M. BRIANDET (A. POMA)

Absents : S. LOUPIAS - M. OZANNE

Mme LHUILIER Laure a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal si des observations sont à apporter au procès-verbal du dernier Conseil Municipal en date du 09 mars 2023. Il est approuvé.

DEMANDE DE SUBVENTION
FIPD Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que l'installation de caméra au carrefour de la Rue des Fourchées et de la Rue Aristide Romestant (giratoire SARL THOMAS) peut faire l'objet d'une participation de la préfecture à hauteur de 80% maximum, des coûts liés à cette installation :

- Achat des caméras Devis DIXYS : 6 080.00 € HT

Le Conseil Municipal, après exposé du Maire et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'achat de ces caméras ainsi que la demande de subvention s'y rapportant.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

L'enseigne « Kiosque à pizzas » s'est présentée en mairie pour une installation éventuelle sur la commune. Un avis défavorable est prononcé par les membres du Conseil Municipal.

Monsieur Le Maire ne pourra se rendre à la réunion du 5 avril 2023 après-midi organisée par l'association Adelfa (Association Inter-Départementale de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques) du Loir-et-Cher. Monsieur Bruno DANGER se porte volontaire pour le représenter.

Madame Laure LHUILIER a pris la parole concernant l'installation de dernière minute d'un cirque sur la place du cimetière le samedi 25 mars 2023. Cette installation était initialement prévue près de l'école primaire mais le terrain étant devenu impraticable à cause des intempéries, il a fallu trouver une solution d'urgence. Malheureusement l'installation près du cimetière n'est pas des plus adaptée en cette période des Rameaux où la fréquentation des lieux par les familles des défunts est plus importante. Un manque d'organisation et d'anticipation de la direction des écoles est regrettable. Si un cas similaire venait à se présenter, la mairie s'opposerait à ce genre de décision.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au **13 avril 2023** à 18h45.

Monsieur Le Maire lève la séance à 19h00.